

Département du Rhône - 69

COMMUNE DE BESSENAY



PLAN LOCAL D'URBANISME



5 – LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Révision prescrite le : Arrêtée le : Approuvée le :	13 Janvier 2009 29 Mars 2011 17 Janvier 2012
Modification n°1 Approuvée le:	18 Octobre 2016



1- Les Emplacements Réservés pour Elargissement ou création de voies

N°	Vocation	Parcelles	Emprise ou superficie indicative	Bénéficiaire
V 1	Elargissement de la VC 10, entre la VC 12 et la D 750, avec traitement piétonnier et aménagement du carrefour.	Section A n°118, 120,121, 140, 369, 370, 382, 622, 624, 625, 626, 627, 628, 630	10 m	Commune
V 2	Création d'un accès à la zone AUi sur la VC18.	Section B n°776	910 m²	Commune
V 3	Aménagement du carrefour entre la Rd 24 et la VC 202.	Section C n°828	1743 m²	Commune
V 5	Elargissement de la voie d'accès à la zone AUi des Garelles.	Section C n°1098, 1312	10 m	Commune

Les emprises données pour l'élargissement d'une voie ancienne ou pour une voie nouvelle sont mesurée à l'axe et correspondent à la largeur de la plate-forme. Elles ne tiennent pas compte des largeurs de talus, murs de soutènement et fossés éventuels ainsi que les surfaces de terrains susceptibles d'être nécessaires à la réalisation des projets en cause.

2 - Les Emplacements Réservés pour équipements

N°	Vocation	Parcelles	Emprise ou superficie indicative	Bénéficiaire
R 1	Création d'un parking public au hameau de La Combe. Parcelle n°378.	Section B n°309	1547 m²	Commune